

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur CORNEILLE VAN DEN HOF.

NATURALISATION ORDINAIRE.**MESSIEURS,**

Par requête adressée au roi le 22 décembre 1831, le sieur Corneille Van Den Hof, à cette époque messenger de la commune de Berlaere à Termonde, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire est né à Zierikzee (Hollande), le 12 mai 1794; il habite la commune de Berlaere depuis 1820.

Les renseignements fournis par toutes les autorités consultées sont *défavorables*, et s'accordent à dire *qu'il n'y a pas lieu d'accorder la demande*.

Le rapporteur,

D. J. LEJEUNE.

Le président,

FALLON (ISIDORE).